

Séance du 29 Avril 2005

Le Conseil Municipal DECIDE

- d'acquérir la parcelle A 1288 située à Chamoule" d'une contenance de 12 m² au prix de 9.00 €
- d'inscrire au tableau des effectifs 3 postes d'agent saisonniers (2 affectés aux Services Techniques et un poste affecté aux service administratif de la Commune à compter du 1er Juin 2005.
- approuve l'élection des délégués Mme M. Christine COUTON et de M. Frédéric CAULFUTY au sein de l'OPAH
- de confier l'entretien annuel des cloches de l'Eglise et le contrôle des paratonnerres de l'église et de la mairie à l'entreprise PACCARD.
- d'allouer au Receveur-Percepteur les indemnités de conseil et d'aide à la préparation des documents budgétaires au taux de 100 %.
- d'accorder à l'unanimité les subventions aux associations qui se répartissent comme suit :

Subvention au CCAS imputée à l'article	64736 1 132
Subventions aux associations imputées à l'article	6574 43 000
A.A.P.E.I.	75
A.F.N. et Anciens Combattants	260
A.F.P.E.I.	75
ACCORDS PERDUS (Chorale)	180
ALBUM	305
AMICALE PARENTS D'ELEVES	3100
ASSOCIATION DE CHASSE	150
ASSOCIATION PLAISIR DE LIRE	87
CLUB LOISIRS (Bibliothèque)	1 000
ECOLE : Classe rousse aux Carroz	1380
ENTENTE SPORTIVE DU BARGY	150
FOYER DES JEUNES	2440
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE	155
INTERVILLAGE FAUCIGNERANDS	100
LA PREVENTION ROUTIERE	100
LE TEMPS DE VIVRE (Club 3ème Age)	150
L'ECHO DU LAC BENIT	7850
LES P'TITS DUMONTS -CANTINE	7622
OFFICE DE TOURISME	11300
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	155
SINISTRES ASIE	300
SKI CLUB	2745
SOCIETE DE PECHE	215
USEP	291
DIVERS	2815

- d'accorder une aide financière au village de TERA au Niger.
- de retenir, après analyse des différentes offres, la proposition du C.E. des Alpes pour un emprunt d'un montant de 305 000 € afin de financer les investissements de la communes d'une durée de 14 ans et 10 mois au taux d'intérêt fixe de 3.60%
- de retenir, après analyse des différentes offres, la proposition de maîtrise d'œuvre du cabinet INFRAROUTE de 74- CLUSES pour la réalisation de collecteurs eaux usées au lieu-dit "Impasse du Vieux Moulin et les Buttex" ainsi que le collecteur eaux usées et le remplacement d'une canalisation eau potable "Rue du Pont d'en Haut pour un montant H.T. de 11 933.22 €
- d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000.00 € à l'école primaire de Mont-Saxonnex pour l'achat de livres dans le cadre de l'apprentissage de la lecture.

M. le Maire informe que les travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public à Chamoule devraient démarrer début juillet pouvant provoquer quelques gênes à la circulation. D'autre part, les travaux de réfection de la chaussée sur la route départementale au départ du Mont jusqu'à Blanzly sont programmés la 1ère semaine de Juillet.